

INTERVENTIONS VICTORIEUSES DU SNUDI FO SUR LE PIAL DE BRIOUDE !

Accompagnées par le syndicat, des collègues AESH du collège/lycée Saint Julien de Brioude ont annoncé à leur chef d'établissement qu'elles refusaient de s'occuper des PAP et de mener les études en précisant que dorénavant elles ne s'occuperaient que des élèves notifiés.

RAPPEL SUR LES MISSIONS DES AESH

**Un AESH n'a qu'une seule mission : s'occuper des élèves notifiés !
Les AESH ne sont en aucun cas obligés d'intervenir pour des PAP, PAI, PPRE...
ni même faire des études !**

Cela aurait pu et dû s'arrêter là, mais la direction de Saint Julien ne l'a pas entendu de cette oreille. Suite à ce refus, l'administration de Saint Julien annonce aux AESH que pour un soi-disant déficit d'heures, l'une d'entre elles devra partir !

Pourtant, trois jours plus tard, le Pilote du PIAL annonce que 2 AESH du collège Lafayette à Brioude seront mutées à St Julien où il manquerait 52h de prise en charge par des AESH ! Un comble !

ARGENT PUBLIC POUR L'ECOLE PUBLIQUE **ARGENT PRIVE POUR L'ECOLE PRIVEE**

Les AESH, encore une fois accompagnées par une déléguée syndicale du SNUDI-FO, se rendent en entrevue avec le Pilote du PIAL pour présenter la situation exacte. Après cet échange, il s'avère qu'une seule AESH devra finalement partir du collège Lafayette, le manque en aide humaine étant seulement de 16h au collège privé de St Julien.

GRACE A NOTRE INTERVENTION LES PETITS ARRANGEMENTS DU PRIVE AVEC L'ARGENT DE L'ECOLE PUBLIQUE ONT ETE MIS A JOUR ET UNE AESH A PU RESTER SUR SON LIEU DE TRAVAIL.

LE COMBAT PAYE

N'HESITEZ PAS A CONTACTER LE SYNDICAT **FO POUR TOUTES QUESTIONS MEME SI ELLES VOUS SEMBLANT ANODINES**

Adhérez et faites adhérer au SNUDI FO
Le syndicat libre et indépendant